Envoyé en préfecture le 24/04/2023
Reçu en préfecture le 24/04/2023
Publié le 26/04/2023
ID : 081-200034049-20230413-2023_031-BF

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département du TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CENTRE TARN

2023-031

Séance du jeudi 13 avril 2023 à 20 h 30

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi treize avril à vingt heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Centre Tarn, convoqué le vingt trois septembre, s'est réuni à Réalmont au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Président.

Nombre de Membres

Afférents au CC : 36

En exercice : 24

Ayant pris part à la délibération : 29

Présents : Monsieur Sylvian CALS, Madame Isabelle SOULET, Monsieur Hervé BOULADE, Monsieur Christophe MOREL, Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Madame Marie-Claude ROLLAND, Monsieur Jean-François COMBELLES, Madame Marie-Line CLUZEL, Monsieur Jean-Pierre LESCURE, Madame Isabelle CALMET, Monsieur Jean-Claude MADAULE, Monsieur Frédéric GAU, Monsieur Henri VIAULES, Monsieur Pascal THIERY, Madame Nadège BARTHE DE LA OSA, Monsieur Alain BOYER, Madame Véronique LACROIX, Monsieur Jean-Michel LOPEZ, Madame Véronique MARAVAL, Monsieur Éric THIELE *(suppléant)*, Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, , Madame Nathalie FABRE, Monsieur Pierre CALVIGNAC, Madame Anna CALS.

Excusées donnant procuration : Monsieur Alain BARRAU donnant procuration à Madame Isabelle SOULET, Monsieur Claude ROQUES donnant procuration à Monsieur Jean Luc CANTALOUBE, Madame Sylvie BASCOUL donnant procuration à Madame Isabelle CLAMET, Madame Ambre SOULARD donnant procuration à Monsieur Christophe MOREL, Madame Sarah TRENTI donnant procuration à Monsieur Jean-Michel LOPEZ.

Excusés : Monsieur Serge BOURREL, Monsieur Alain HERNANDEZ, Monsieur Rémy ROUQUETTE, Monsieur Raoul DE RUS, Madame Françoise HOULES, Madame Virginie BOU, Monsieur Bernard TROUILHET.

Secrétaire de Séance : Madame Nadège BARTHE DE LA OSA.

Objet de la délibération : Budget Annexe SPANC : Affectation du résultat 2022

Monsieur le Président informe l'assemblée que lors de la séance du 23 février 2023, le Compte Administratif 2022 a été voté en conformité avec le compte de gestion et a fait ressortir un compte de résultat ainsi présenté :

Section de fonctionnement :	
Dépenses de fonctionnement :	46 636,91 €
Recettes de fonctionnement :	74 560,00 €
Résultat de l'exercice 2022	+ 24 923,09 €
Résultat à la clôture de l'exercice 2021 :	+ 102 707,02 €
Résultat cumulé 2022 :	+ 127 630,11 €

Section d'investissement :	
Dépenses d'investissement :	10 600,00 €
Recettes d'investissement :	1 738,82 €
Résultat de l'exercice 2022 :	- 8 861,18 €
Résultat à la clôture de l'exercice 2021 :	+ 0,00 €
Résultat cumulé 2022 :	- 8 861,18 €

Le résultat cumulé de fonctionnement 2022, soit, **+127 630,11 €**, sera repris au budget de l'exercice 2023 à la ligne 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » (correspondant au besoin de financement de la section d'investissement) pour un montant de **+ 8 861,18 €** et le solde à la ligne 002 « résultat de fonctionnement reporté » pour un montant de **+118 768,93 €.**

Envoyé en préfecture le 24/04/2023
Reçu en préfecture le 24/04/2023
Publié le 26/04/2023
ID : 081-200034049-20230413-2023_031-BF

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **à l'unanimité,** vote l'affectation de ces résultats.

Ainsi fait et délibéré à Réalmont, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

Le Président,
Jean-Luc CANTALOUBE

Communauté de Communes Centre Tarn

La Secrétaire de séance,
Nadège BARTHE DE LA OSA